

**MAIRIE DE SAINT-MARTIN-DU-TERTRE
Monsieur Pier Carlo BUSINELLI
L'Adjoint au Maire,
Chargé de l'Urbanisme
Place Louis Désenclos
95270 SAINT-MARTIN-DU-TERTRE**

Le Président,

Nos réf. : MA/FA/IP- 046/25

Vos réf. : Lettre en RAR N° 1A 196 541 8434 9

Objet : Révision du Plan Local d'Urbanisme

Cergy, le 4 juin 2025

Monsieur l'Adjoint au Maire,

Par courrier recommandé en date du 27 mai 2025, vous avez sollicité l'avis de la CMA IDF VAL D'OISE dans le cadre de l'arrêt du projet de révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Saint-Martin-du-Tertre.

Après lecture du dossier par notre pôle Développement des Entreprises et Compétences, nous n'avons pas d'observations particulières à formuler.

Notre chargé de mission développement territorial reste à votre disposition pour toute question liée à la promotion et au développement de l'Artisanat.

Contact : Florent AMBROSINO - florent.ambrosino@cma-idf.fr - 06 02 06 67 96.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur l'Adjoint au Maire, l'expression de nos salutations distinguées.

**Le Président de la CMA Ile-de-France-VAL D'OISE
Michel ALEXEEF**

